

Document Justificatif

Conformément à l'article 29, § 1 du règlement (CE) n°834/2007.

Nom du producteur/agriculteur : Faite Henri
Adresse : Rue de la Chapelle, 6 5580 Rochefort
N° d'entreprise : 0688.269.141
Unité d'établissement : 2.199.591.103

Activité principale : Producteur.

Date de notification : 22/10/18

Partiellement en production biologique.

Produits biologiques (récolte 2021):

Bovin, Equins,

Prairie temporaire, Prairie permanente, Fourrage (herbe – foin), Mélange de céréales (triticale/pois/avoine/vesce/seigle), Epeautre, Maïs ensilage, Sorgho, Luzerne,

Produits en conversion vers l'agriculture biologique (récolte 2021)

Fourrage (herbe – foin) (0.44ha), Méteil de chez Brichart (4,29 ha)

Produits non biologiques : (récolte 2021)

Prairie à vocation à devenir permanente, Fourrage (5,49ha),

N° du document : BIO20211018003

Valable du 22/10/2021 au 22/01/2023

Date(s) du/des audit(s) : 04/01/2021 - 12/05/2021 - 22/09/2021 – 01/10/2021

Ce document justificatif a été délivré sur base de l'art. 29.1 du Règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du Règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences des règlements précités.

Fait à Battice le 18/10/21

Signature au nom de l'autorité/organisme certificateur émetteur :



Tom Henrotte
Adjoint responsable certification